

N° 60 du 1 décembre 2005

Phytoprotective

Toutes espèces

Campagnols : Même en vergers déjà traités, l'activité de ces ravageurs est parfois encore importante. Maintenir la surveillance facilitée par un désherbage d'automne. Si des tumulus se reforment ou si l'ensemble des appâts est consommé, renouveler l'opération.

Avec la machine (difficile à utiliser sur sol gelé, sec ou mal ressuyé), bien vérifier la formation et le maintien de la galerie. Si présence de nouveaux tumulus frais, préférer une nouvelle intervention manuelle.

Lapins : En présence de dégâts et sans protection spécifique, il est possible d'élaguer quelques branches et de les déposer au sol, ce qui occupera les lapins en attendant la protection à réaliser au plus vite.

Sur jeunes arbres, dès la plantation, poser un "écran" (filet protecteur). Ne pas utiliser de gaines plastiques étroites et non perforées susceptibles de provoquer des excès d'humidité et l'apparition de chancres ou de broussins.

Sur vergers installés, les répulsifs à base de Thirame ont un effet limité.

Arrachages : En cas d'arrachage, éliminer les structures (troncs, charpentes) avant le printemps. Elles sont source d'infestations par les lépidoptères (Carpocapse, Sésie, Zeuzère...).

Pommier

Lésions papyracées : Peu de parcelles présentent des attaques graves.

En vergers infestés (sur Rouges Délicieux essentiellement), intervenir avec une spécialité à base de cuivre à 250 g/hl de cuivre métal + Bore (nb spécialités).

Ne pas surdoser le Bore, car il y a risque de phytotoxicité sur les bourgeons. Préférer un renouvellement au printemps. La dose de produit employé doit apporter au maximum 10 à 12 g de Bore par hl.

N'oubliez pas

TOUTES ESPECES

J Campagnols : Vigilance dans les vergers infestés et les plantations.

J Lapins : Pose de protections au moment de la plantation.

J Traitement cuprique d'hiver : A raisonner selon les risques sanitaires et les espèces fruitières.

PECHER

J Cochenille blanche : Appliquer les mesures prophylactiques au cours de l'hiver sur les arbres présentant des encroûtements.

J Monilia : mesures prophylactiques indispensables.

J Xanthomonas : Traitements préventifs et mesures prophylactiques.

ABRICOTIER

J Bactériose : Badigeonnages : urgent si ce n'est déjà fait.

Intervenir par temps sec et calme, hors période de grand froid.

Le réseau PFI vous informe :

**Lundi 19 décembre 2005
à 14 H 30**

Station la Pugère

**Démonstration de matériel
pour la réduction de l'inoculum
Tavelure**

(andaineur, broyeur fin, soufflerie,
aspireur de feuilles...)
Entreprise CHABAS

Reinette grise du Canada-Boskoop :

Pour ces variétés exigeantes en Bore, un déficit se traduit par des fendillements de l'épiderme des fruits. La dose de Bore peut être doublée. Des pulvérisations foliaires sont également conseillées au printemps, dès le stade D3 et jusqu'à la chute des pétales à la dose conseillée sur végétation.

Zeuzère : Dégâts significatifs dans certains vergers, en particulier dans les jeunes plantations. Réaliser un curetage des galeries au plus tôt.

Pommier - Poirier

Chute des feuilles : Réaliser un traitement cuprique à la fin de la chute des feuilles, en vérifiant, pour chaque produit commercial l'homologation par espèce.

Préférer, pour leur rémanence, le Sulfate de cuivre (Bouillie bordelaise) ou l'Oxyde cuivreux (NORDOX). La présence de feu bactérien sur la parcelle ne justifie pas le renouvellement du traitement.

Pêcher

Cloque - *Xanthomonas* :

Intervenir de mi-décembre à mi-janvier (stade A) en mettant à profit les premières belles journées avec :

Oxychlorure de cuivre	Nb spécialités	0.500 à 1 kg/hl
Oxyde cuivreux	NORDOX 50 NORDOX 75 WG	0.500 à 1 kg/hl 0.333 kg/hl
Sulfate de cuivre	Nb spécialités	1.250 à 2.500 kg/hl
Hydroxyde de cuivre	Nb spécialités	0.500 à 1 kg/hl

La dose pleine (500 g/hl de cuivre métal) correspond à l'homologation cloque. A préférer si un seul traitement est prévu.

Surgreffage

Le surgreffage est une technique intéressante à condition de respecter certaines règles.

Etat sanitaire : Le verger à surgreffer, ainsi que les greffons doivent être exempts de toute maladie (Sharka, Enroulement Chlorotique, Xanthomonas, Feu Bactérien ou viroses...).

En outre, le support ne doit pas présenter de chancre (attention aux vieux vergers de Rouges Delicious notamment), ni de virose (cas des vieux M9).

Vigueur : En pratique, plus la vigueur est importante, plus on augmente le nombre de greffons afin d'éviter de les «noyer».

En secteur *Xanthomonas* où le traitement sera répété au stade B, assurer une nouvelle couverture préventive au fur et à mesure que les vergers sont taillés, à dose faible (0.125 kg/hl de cuivre métal). Traiter d'urgence si aucun traitement n'a été fait à la chute des feuilles.

Respecter les mesures prophylactiques : nettoyage et désinfection des outils de taille, aucun transfert de végétal d'une parcelle à l'autre (par broyeurs, atomiseurs...).

Monilia :

Lors des opérations de taille ou mieux, avant celles-ci, supprimer soigneusement tous les fruits momifiés et leurs supports. Dans la mesure du possible, les sortir du verger et les brûler ou les enterrer.

Cochenille blanche du mûrier :

Décapage à la lance (eau sous pression) et/ou broyage aux empâtements des charpentières, sur les troncs des arbres jeunes si présence, ou en vergers adultes très atteints (encroûtements).

Abricotier

Protection des troncs contre la bactériose :

Urgent si ce n'est déjà fait. Si lessivage, réalisez une nouvelle protection sur les arbres de moins de 5 ans et les parcelles sensibles. L'alternance humidité forte du sol/survenue du gel est la séquence favorable au développement des bactérioses.

Chute des feuilles : Traitement cuivre (voir produits pages 46-47 du guide phytosanitaire), le plus important étant la protection des troncs.

On veillera également à préserver un tire-sève suffisamment important. Si l'on ne peut pas garder de tire-sève, prévoir sur fruits à pépins un greffage précoce avec la méthode de la greffe anglaise double (au galop) suivie d'un masticage à chaud (MARBELLA). Cette greffe peut se réaliser à partir du mois de février et donne d'excellents résultats : les greffons des fruits à pépins ne nécessitent pas de conservation, ils sont prélevés directement en verger.

Choix de la variété : Les vergers surgreffés sont souvent très vigoureux.

Cet excès de pousse entraîne un déficit de coloration particulièrement sur variétés bicolores (Pink Lady, Gala...) et une sensibilité accrue à l'alternance. Il est donc important de choisir de préférence une variété peu vigoureuse, type Braeburn ou peu alternante (Granny).

Distances de plantation : C'est un critère décisif. Sur le rang, une distance trop grande peut être facilement compensée en multipliant le nombre d'axes (palmette 2 ou 3 axes). Par contre, si la distance entre rangs ne convient pas (inférieure à 4 m ou > à 4.5 m environ) le surgreffage n'est pas envisageable.

Prélèvement des greffons : Pour le pommier et le poirier, le prélèvement a lieu de fin décembre à début février pour le greffage du printemps.

Pour l'abricotier et le pêcher : le prélèvement doit être réalisé durant la période de repos végétatif, c'est à dire de fin décembre à mi-janvier.

Le cerisier est un cas particulier : le prélèvement a lieu en février et le greffage s'effectue dans la foulée (en fente).

Pour les variétés protégées, il faut s'acquitter de la redevance auprès de l'éditeur.

Stockage des greffons

Placer les greffons en position verticale dans un emballage plastique perforé (plusieurs tours de plastique) et mis en chambre froide à une température entre 0 et 2°C avec une forte hygrométrie, ou en jauge complètement enterrés.

Le lieu de conservation ne doit pas contenir de fruits (dégagement d'éthylène qui inhibe les bourgeons).

Préparation des arbres à surgreffer : La hauteur du point de surgreffage dépend de la forme de conduite décidée.

Pour un axe, surgreffer à une hauteur de 1.10 m environ, 50 à 60 cm pour une palmette.

Rabattre les arbres 30 cm au-dessus de la hauteur souhaitée pour le surgreffage.

Penser à garder des tire-sève si possible afin d'éviter tout risque d'asphyxie de l'arbre en cas de printemps humide.

Entretien : Il est indispensable de badigeonner régulièrement (1 fois par an) et pendant 3 ans au moins la zone surgreffée afin d'accélérer la cicatrisation.

Ne pas oublier de blanchir le tronc côté sud après la suppression du tire-sève pour éviter les coups de soleil.

DESHERBAGE D'AUTOMNE/HIVER

En hiver, un couvert végétal sur le rang n'est pas concurrentiel. Le désherbage n'est donc pas obligatoire. Cependant, la présence de campagnols nécessite le maintien d'un sol propre pour faciliter la lutte. On interviendra, alors à réception du bulletin, avec :

Aminotriazole	WEEDAZOL DIAZOLE	5 l/ha
2.4 D + adjuvant	Nb spécialités Nb spécialités	dose homologuée dose homologuée

Sinon, une intervention pourra être réalisée en sortie d'hiver (fin février-début mars) dans le cadre des mesures de lutte contre les gelées de printemps (cf. Guide Désherbage 2006 - à paraître).

DATES DE PLANTATIONS

La pratique des plantations précoces entraîne lors d'hivers secs et ventés des problèmes de reprise par dessèchement des scions (particulièrement important l'hiver dernier). Pour limiter ces risques, une plantation tardive (février-mars) est recommandée, à condition de bien conserver les arbres (voir bulletin précédent) ou demander à son pépiniériste un arrachage tardif.

Dans tous les cas, irriguer dès la plantation, attacher les scions entiers, supprimer les anticipés trop bas et badigeonner les coupes de sécateurs.

Renouveler l'arrosage dans l'hiver si des pluies significatives ne surviennent pas.

HIVERNAGE DES PULVERISATEURS

A l'approche de l'hiver et après les derniers traitements à la chute des feuilles, il est temps d'effectuer une révision complète du pulvérisateur (opération à faire soi-même ou par le concessionnaire) et de le mettre en condition d'hivernage.

La révision portera sur les points suivants :

1 - Lavage extérieur et intérieur avec un produit détergent. Ces produits sont en général disponibles dans les coopératives d'approvisionnement. Leur mise en oeuvre est simple et est clairement indiquée sur les emballages.

Ce lavage, suivi d'un rinçage abondant, permet d'enlever tous les dépôts à l'intérieur de la cuve, des canalisations et autres accessoires. Ainsi seront supprimés les risques de bouchage lors du démarrage de la campagne suivante.

2 - Les buses et porte-buses seront démontés et mis à tremper dans une solution du détergent précédemment indiqué. Au bout de 24 heures, il suffira de rincer soigneusement et de remonter le tout. Ce nettoyage sera l'occasion de vérifier l'état des buses et de les changer si nécessaire.

3 - Graissage des croisillons de l'arbre à cardan, sans oublier le tube coulissant. Remise en état du tube protecteur, ainsi que des "bols" (il existe 2 points de graissage sur le tube protecteur). Remettre les chaînettes d'immobilisation. Afin de protéger la cardan, prévoir un support approprié si votre appareil n'en est pas équipé.

4 - Vidange de l'huile de la pompe et du surmultiplicateur ; refaire le plein aussitôt. (l'huile du surmultiplicateur n'est pas une huile "moteur").

5 - Si en fin de campagne, la pompe a montré quelques signes de faiblesse (difficulté pour la montée en pression, claquements) procéder ou faire procéder à un démontage pour examiner les clapets, les membranes, le vilebrequin.

6 - Procéder au changement du manomètre, si le liquide (glycérine) dans le cadran a disparu. Pour un bon fonctionnement, cet appareil doit être monté verticalement. Lorsque le manomètre est situé à plus de 1 mètre du poste de pilotage, il doit être de 100mm de diamètre.

7 - Vérification des courroies ou chaînes de transmission (nettoyer, changer si nécessaire, revoir la tension).

8 - Vérification des conduites (perçage, pliage, usure par frottement) ; serrage des colliers.

9 - Vérification de la membrane de la cloche à air ; démonter le chapeau, examen de la membrane et changement si présence de points de fatigue.

10 - Brossage des parties métalliques pour enlever les traces de rouille et repeindre.

11 - Vérification des pneumatiques et contrôle de la pression. Eviter les surpressions pour limiter les tassements des sols (préférer des pneus sous gonflés que sur gonflés).

12 - Nettoyage (intérieur et extérieur) du tube de jauge pour une bonne lecture du niveau dans la cuve.

13 - Vérification et graissage des différents paliers (arbre de transmission intérieur, hélice ou turbine).

14 - Si la commande du régulateur de pression présente des "points durs", ne pas hésiter à le démonter, nettoyer l'intérieur (le pas de vis notamment) et graisser. Faire de même pour la portée du clapet.

15 - Mise hors gel de la pompe et de l'ensemble des accessoires. Si l'appareil est garé dans un local hors-gel, il n'y a rien de particulier à faire. Par contre, si l'appareil est garé à l'extérieur ou sous un simple abri, il y aura lieu de préparer une solution antigel (comme pour les voitures).

Verser 10 ou 15 litres du mélange dans la cuve, faire tourner l'appareil quelques instants pour amener du liquide dans toutes les parties des canalisations et cuve.

16 - A la remise en service au printemps, il faudra penser à enlever ce produit antigel par un rinçage abondant.

Cette préparation à l'hivernage est propice à une réflexion sur le matériel et sur les pratiques de pulvérisation au cours de la campagne écoulée. (consommation des produits, stratégie de lutte, incidents...). L'opération PULVEMIEUX 84 (diagnostic et réglage des pulvérisateurs) initiée et mise en oeuvre par la Chambre d'Agriculture peut-être une réponse à certains problèmes rencontrés. Vous pouvez, pour ce faire, prendre contact avec le conseiller machinisme de la Chambre d'Agriculture.